

**PROCÈS VERBAL ET  
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
du mardi 13 décembre 2016 - 19H00**

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Mesdames Marylise BAILLEUL et Jacqueline CADET, absentes excusées ayant donné procuration.

Madame Nicole LELEU et Monsieur Philippe BAROUX, absents excusés.

Madame Jennifer DELLA-RICCA, Messieurs Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE, absents.

**Monsieur Charles DUMONT est arrivé lors de la lecture de la 5ème délibération et avait procuration pour Monsieur Guillaume DELBARRE.**

Monsieur Arnaud FIGENWALD est nommé secrétaire de séance.

=====

Avant de débiter la séance, Madame LEFEBVRE demande qu'une minute de silence soit respectée en l'honneur de Monsieur Jean-Claude BIENCOURT, agent des services communaux, décédé en activité.

**1) Compte rendu du Conseil Municipal du 27 septembre 2016**

Madame le Maire invite le Conseil à adopter le compte-rendu du Conseil Municipal du 27 septembre 2016.

*Adopté à l'unanimité*

**2) Compte rendu des décisions prises par le Maire**

Madame le Maire invite le Conseil à prendre note des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

**3) Artois Comm – Accord sur le nom et siège de la nouvelle Communauté d'Agglomération issue de la fusion**

Madame le Maire demande au Conseil de donner son accord sur le nom et le siège de la nouvelle Communauté d'Agglomération.

*Adoptée à la majorité  
(1 abstention : Emmanuelle LEVEUGLE)*

**4) Artois Comm. - accord sur le Nombre et Modalités des sièges composant le Conseil Communautaire de la nouvelle Communauté d'Agglomération**

Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer sur le nombre et les modalités des sièges.

*Adoptée à la majorité  
(1 abstention : Christine BRASSE)*

**5) Artois Comm. - Modification statutaire préalable de la nouvelle Communauté d'Agglomération**

Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer sur la modification statutaire de la

nouvelle communauté.

*Adoptée à l'unanimité*

**6) Artois Comm. - Signature de la Convention Intercommunale d'Équilibre Territorial**

Madame LEFEBVRE demande au Conseil de l'autoriser à signer la convention intercommunale d'équilibre territorial.

Monsieur DUMONT souhaite savoir de combien de personnes se compose la C.I.L. Madame le Maire répond qu'il y a les maires, les bailleurs sociaux, les représentants des assistantes sociales...

Monsieur DUMONT fait remarquer que les chiffres sur le document datent de 2014. Madame LEFEBVRE répond que ces chiffres seront actualisés. Elle précise également que les logements qui viennent d'être réalisés rue Jules Guesde seront livrés début janvier 2017.

Monsieur DUMONT aborde ensuite la question du poste de police du quartier du Ballon. Madame LEFEBVRE précise que ce poste fonctionne bien à temps complet (½ temps au poste et ½ temps sur le terrain).

*Adoptée à la majorité  
(1 abstention : Christine BRASSE)*

**7) Modalités tarifaires du Centre de petites vacances – février 2017**

Madame Charline DENIS présente les modalités tarifaires du centre de petites vacances de février 2017

*Adoptée à l'unanimité*

**8) Modalités tarifaires du Centre de petites vacances – avril 2017**

Madame Charline DENIS présente les modalités tarifaires du centre de petites vacances d'avril 2017

*Adoptée à l'unanimité*

**9) Modalités tarifaires du Centre de petites vacances – Toussaint 2017**

Madame Charline DENIS présente les modalités tarifaires du centre de petites vacances de Toussaint 2017

*Adoptée à l'unanimité*

**10) Modalités tarifaires du Centre de Loisirs – Été 2017**

Madame Charline DENIS présente les modalités tarifaires du centre du centre de loisirs d'été 2017.

*Adoptée à l'unanimité*

**11) Centre de Loisirs ÉTÉ 2017 - Personnel**

Madame Charline DENIS présente les modalités de recrutement de personnel pour le centre de loisirs d'été 2017.

*Adoptée à l'unanimité*

**12) Politique de la Ville - Animation Atelier théâtre pour les 8 – 12 ans / demande de subvention**

Madame Charline DENIS invite le Conseil à autoriser Madame le Maire à solliciter des subventions.

Monsieur DUMONT souhaite des renseignements complémentaires. Madame LEFEBVRE répond que cela a été vu en Commission.

Il fait remarquer que 6 300 €, c'est une belle somme. Madame le Maire répond que si les subventions ne sont pas accordées, les projets seront revus à la baisse.

*Adoptée à la majorité*

(2 abstentions : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)

**13) Politique de la Ville - Animation Concours photos / demande de subvention**

Madame Charline DENIS invite le Conseil à autoriser Madame le Maire à solliciter des subventions.

*Adoptée à la majorité*

(2 abstentions : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)

**14) Politique de la Ville - Animation Quinzaine du jeu / demande de subvention**

Madame Charline DENIS invite le Conseil à autoriser Madame le Maire à solliciter des subventions.

*Adoptée à la majorité*

(2 abstentions : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)

**15) Politique de la Ville - Animation Inter Quartiers / demande de subvention**

Madame Charline DENIS invite le Conseil à autoriser Madame le Maire à solliciter des subventions.

*Adoptée à la majorité*

(2 abstentions : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)

**16) Politique de la Ville - Animation Découverte du Monde à travers la musique / demande de subvention**

Madame Charline DENIS invite le Conseil à autoriser Madame le Maire à solliciter des subventions.

*Adoptée à la majorité*

(2 abstentions : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)

**17) Politique de la Ville - Jardins et Vergers partagés / demande de subvention**

Madame Charline DENIS invite le Conseil à autoriser Madame le Maire à solliciter des subventions.

*Adoptée à la majorité*

(2 abstentions : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)

**18) Politique de la Ville - Atelier de Travaux Urbains / demande de subvention**

Madame Charline DENIS invite le Conseil à autoriser Madame le Maire à solliciter des subventions.

Madame le Maire évoque le Conseil Citoyen qui mène une action remarquable. Il est hébergé à la Salle Utrillo, mise à disposition par Pas-de-Calais Habitat. De nombreuses initiatives y sont menées.

*Adoptée à la majorité*

(3 abstentions : Charles DUMONT, Guillaume DELBARRE et Christine BRASSE)

**19) Les « Ch'tis Délices des Mamans » - Demande de subvention**

Madame Nicole BRICHE informe le Conseil de la création d'une nouvelle association et de sa demande de subvention.

*Adoptée à l'unanimité*

**20) Reconstruction du mur de la Prévôté de Gorre – Conventions de bénévolat**

Monsieur Gaëtan VERDOUCQ informe le Conseil du lancement d'un chantier participatif afin de reconstruire le mur de la Prévôté de Gorre.

Monsieur DUMONT fait remarquer qu'il n'est pas fait mention des équipements de protection individuelle.

Monsieur VERDOUCQ précise que cela sera ajouté à la convention.

Monsieur DUMONT précise qu'il ne partage pas l'enthousiasme de Monsieur VERDOUCQ de faire tomber un mur. Pourquoi ne pas mettre une grille puisque seulement 8 mètres seront démontés.

Monsieur VERDOUCQ précise qu'il s'agit de sécuriser cet ouvrage. Madame LEFEBVRE insiste sur la notion de sécurité.

*Adoptée à l'unanimité*

**21) Aménagement RD 72 / demande de subvention Conseil Départemental - Amendes de Police**

Monsieur VERDOUCQ informe le Conseil que la Commune va solliciter le Département au titre des amendes de police.

Monsieur DUMONT s'abstient par manque d'information sur les projets.

*Adoptée à la majorité*

*(2 abstentions : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)*

**22) Aménagement RD 72 / demande de subvention au Conseil Départemental – Opération de Sécurité à Maîtrise d'Ouvrage Communale**

Monsieur VERDOUCQ informe le Conseil de l'opération d'aménagement le long de la RD 72 prévue en 2017 et de la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

*Adoptée à la majorité*

*(2 abstentions : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)*

**23) Travaux connexes au BHNS : Effacement des réseaux – convention avec ENEDIS et SIADEBP**

Monsieur VERDOUCQ informe le Conseil qu'il est prévu des travaux d'effacement des réseaux dans le cadre des travaux du BHNS.

Il invite le Conseil à autoriser le Maire à signer les conventions avec ENEDIS et le SIADEBP.

*Adoptée à l'unanimité*

**24) Aménagement du bâtiment de l'ex-inspection départementale / demande de subvention**

Monsieur Pierre BEAUVOIS informe le Conseil de la demande de subvention pour la réhabilitation du bâtiment de l'ex-inspection départementale.

Monsieur DUMONT fait remarquer qu'il est dommage de brouiller les vitres en hauteur.

Madame LEFEBVRE précise que c'est en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France.

*Adoptée à la majorité*

*(2 contre : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)*

**25) Installation d'un système de vidéo surveillance au pôle Léo Lagrange / demande de subvention**

Monsieur VERDOUCQ informe le Conseil du projet d'installation d'un système de vidéo surveillance et de la demande de subventions

*Adoptée à la majorité*

*(2 abstentions : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)*

**26) Mise en sécurité des établissements scolaires / demande de subvention**

Monsieur BEAUVOIS informe le Conseil que les travaux de mise en sécurité des écoles peuvent faire l'objet de financements.

Monsieur DUMONT fait remarquer qu'à l'école de Gorre il y a déjà une gâche électrique.

Monsieur BEAUVOIS précise qu'il s'agit d'y ajouter un visiophone.

Monsieur DUMONT trouve le coût excessif.

Monsieur BEAUVOIS répond que ce sont des estimations et que les prix sont justifiés en raison des travaux (câblages, tranchées...). De plus à Gorre, il y a 2 entrées à équiper.

*Adoptée à la majorité*

*(2 abstentions : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)*

**27) Cession du terrain cadastré section AS n° 630 et 989 – Rue Aristide Briand**

Madame Emmanuelle LEVEUGLE informe le Conseil de la proposition d'achat du terrain rue Aristide Briand, présentée par Monsieur DEHIERE de VERQUIN.

*Adoptée à l'unanimité*

**28) Plan Local d'Urbanisme – Mise en compatibilité du document d'urbanisme (BHNS)**

Madame Emmanuelle LEVEUGLE informe le Conseil que dans le cadre de la réalisation du BHNS – Bulle 2, il convient de donner un avis sur la mise en place de 4 emplacements réservés rue Delbecque et Nationale et donc de mettre le document d'urbanisme en compatibilité.

*Avis favorable*

**29) Agence de l'eau – Travaux hydrauliques du Quesnoy / demande de subvention**

Madame LEVEUGLE informe le Conseil qu'il est possible de bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'Eau dans le cadre des travaux hydrauliques dans le secteur du Quesnoy.

*Adoptée à l'unanimité*

**30) Quartier Renaissance – Le Moulin / demande de subvention**

Madame Charline DENIS informe le Conseil que le Conseil Citoyen du Quartier Renaissance souhaite restructurer une friche industrielle sur un site désaffecté du secteur de la Centrale afin d'y créer 3 espaces : petite enfance, moyenne enfance et adolescents.

Des subventions peuvent être sollicitées ; le Fonds de Concours Politique de la ville, d'Artois Comm et le FITA – Gestion Urbaine de Proximité de la Région.

*Adoptée à l'unanimité*

**31) Projet de prise en charge par la commune des frais de formation de personnel et licenciés de l'école de gym « la concorde »**

Madame WACH propose au Conseil d'émettre un accord de principe favorable à la prise en charge par la Commune des frais de formation de personnels et de licenciés de l'école Municipale de Gymnastique « la Concorde ».

*Adoptée à l'unanimité*

**32) Décès d'un agent en activité**

Madame le Maire informe le Conseil que suite au décès de Monsieur Jean-Claude BIENCOURT le 22 octobre 2016, il conviendrait de réclamer le traitement versé entre le lendemain du décès et le dernier jour du mois. Elle invite le Conseil à maintenir l'intégralité de ce traitement en raison de la modicité des sommes versées

*Adoptée à l'unanimité*

**33) Modification du tableau des effectifs**

Monsieur Arnaud FIGENWALD informe le Conseil qu'il convient de transformer 2 postes d'adjoints techniques de 2ème classe à 17 h 30 en 1 poste à 20h00 et 1 poste à 24h30. Il s'agit des postes de concierges et de nettoyage au Foyer de Personnes Âgées.

*Adoptée à l'unanimité*

**34) Créances irrécouvrables – admission en non valeur**

Monsieur BOUQUE informe le Conseil qu'il convient d'admettre en non valeur une somme de 600,35 € résultant de situations de surendettement.

*Adoptée à l'unanimité*